

SAINT PIERRE LE CHASTEL

Arrêté n° 2026-11 portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2026 Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux pour l'accès au grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Maire
de SAINT PIERRE LE CHASTEL,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu la délibération n° 25/09/2015-05 du 25/09/2015 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n° 2021-41 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2022 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme CLER Julie	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	ancienneté

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à SAINT PIERRE LE CHASTEL, le 16/02/2026

Le Maire,
Janette VIALETTE-GIRAUD



AR Prefecture

063-216303859-20260216-202611-AI
Reçu le 06/03/2026